



Location à l'heure et privatisation
Conditions générales

“ LE GRAND SALON ET LA LOGE ”

1. Jours et horaires

Le Grand Salon, pièce au fond du bar de la Lingerie, et la Loge, pièce située derrière la scène, sont disponibles à la location uniquement sur les horaires d'ouverture de la Lingerie, temps d'installation et de désinstallation inclus:

- du mercredi au vendredi de 9h30 à 23h
- le samedi de 9h30 à 18h
- le dimanche de 11h à 21h

Ces salles sont séparées de la pièce principale du bar de la Lingerie, ouverte au public, par des rideaux épais.

2. Régie, service, installation, désinstallation

La location du Grand Salon ou de la Loge n'inclut aucune régie. Les personnes louant l'espace du Grand Salon ou de l'Atelier sur les horaires d'ouverture de la Lingerie doivent être autonomes sur l'installation de la salle et sa restitution en l'état initial.

Toute détérioration du matériel prêté, du mobilier et de la salle pourront faire l'objet d'une demande de dédommagements à hauteur du coût estimé des dégâts.

3. Boissons et nourriture

Avec la privatisation du Grand Salon ou de la Loge, vous pouvez amener ce que vous souhaitez de l'extérieur en nourriture et boissons non-alcoolisées.

Si vous faites appel à un traiteur, il devra être autonome en vaisselle et gestion des déchets.

4. Pré-commande de boissons

Pour les boissons, vous pouvez passer une pré-commande au minimum une semaine avant l'événement de bouteilles de vin (rouge, rosé ou blanc), de cidre, de limonade artisanale, de jus de pomme artisanal ou d'eau gazeuse.

Les boissons sont à régler directement au bar au début de l'événement, séparément de la location de la salle.

5. Programmation et affluence à la Lingerie

Le Grand Salon et l'Atelier n'étant pas parfaitement insonorisés du reste de la Lingerie (séparés par des rideaux épais), il est important de prendre en compte la possibilité d'un niveau sonore élevé, notamment pendant les moments de fortes affluence: le midi et le soir à partir de 18h.

De plus, il est possible qu'un concert, un spectacle ou une programmation particulière à la Lingerie ait lieu en même temps que le privatisation du Grand Salon ou de l'Atelier.

Pour un événement nécessitant le calme absolu (réunion de travail, cours ou ateliers...) la location du Grand Salon aux moments d'affluence est fortement déconseillée.

6. Le règlement

Le règlement se fait le jour-même par chèque ou à réception de la facture (la semaine suivant l'événement) par virement bancaire ou en envoyant un chèque à l'adresse de Yes We Camp aux Grands Voisins.